SCOT

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

PROGRAMME D'ACTIONS DU SCOT

4

Révision :
document arrêté
le 28 avril 2025

pays sud TOULOUSAIN

PRÉCISIONS

Principes du Programme d'Actions

Le programme d'actions prévoit d'accompagner la mise en œuvre du SCoT et de faciliter l'atteinte des objectifs par la proposition d'actions qui pourront être réalisées avec l'appui de partenaires. Les actions proposées sont en cohérence avec le Projet d'Aménagement Stratégique et avec le Documents d'Orientations et d'Objectifs. Les actions sont traduites sous forme de fiche.

Le programme d'actions est introduit par l'Article L141-19 du Code de l'Urbanisme :
« Le schéma de cohérence territoriale peut comprendre un programme d'actions visant à accompagner sa mise en œuvre.
Ce programme précise les actions prévues sur le territoire pour mettre en œuvre la stratégie, les orientations et les objectifs du schéma de cohérence territoriale, que ces actions soient portées par la structure en charge de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale, les établissements publics de coopération intercommunale membres de cette structure, ou tout autre acteur public ou privé du territoire concourant à la mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale ou associé à son élaboration, en prenant en compte les compétences de chacun.
Ce programme peut également identifier les actions prévues relatives aux objectifs nationaux de l'État et aux objectifs régionaux, ou les mesures prévues dans les conventions ou contrats qui les concernent, quand ils existent, dès lors que ceux-ci concourent à la mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale ».

Ce programme est volontaire et n'a aucune valeur réglementaire. Il marque l'ambition politique portée par les élus, de mettre en œuvre les objectifs du SCoT.

Ce programme peut évoluer dans le temps. Le SCoT du Pays Sud Toulousain pourra modifier, ajouter ou ne pas se saisir des actions du programme en fonction de la conjoncture, de celle de ses partenaires, des temporalités et des opportunités qui s'offrent à lui.

En synthèse :

Bénéfices du Programme d'Actions

Le programme d'actions vise à mettre en place des actions d'accompagnement des communes pour l'atteinte de ses objectifs au travers d'un dialogue entre communes, partenaires associés, acteurs et SCoT. Il vise à la mise en oeuvre d'actions opérationnelles, de sensibilisation, d'analyse du territoire que les équipes municipales pourront se saisir pour alimenter leur politique locale. Il permet une meilleure coordination avec les autres documents de planification du territoire, notamment le Plan Climat Air Énergie Territorial.

Thématiques

Volontairement synthétique, le programme d'actions se structure autour des orientations principales identifiées dans le SCoT :

- La préservation des ressources naturelles et patrimoniales et l'atteinte de l'objectif ZAN
- L'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la santé et de la qualité de vie des habitants
- La préservation de l'agriculture, les activités économiques, commerciales et logistiques, l'accompagnement de la transition énergétique

- De manière générale : La mise en œuvre du SCoT sur les 99 communes et 3 EPCI du territoire

Évaluation

Le programme d'actions ne fait pas l'objet d'une évaluation supplémentaire.

Comment lire les fiches actions

- **Objectif général du SCoT :** Sont rappelés ici de manière non exhaustive les principaux objectifs du PAS et du DOO au service desquels l'action s'inscrit.
- **Objectifs des actions :** Présentation synthétique de l'action.
- **Exemples :** Déclinaisons possibles de l'action, non exhaustive.
- **Partenaires potentiels :** Non exhaustif à ce stade, sont susceptibles d'évoluer selon les opportunités.
- **Documents cadres de référence :** Lien avec les documents de rang supérieur et de référence.
- **Calendrier de réalisation :** à court/ moyen/ long terme, permet de prioriser la réalisation des actions et de donner une idée du calendrier de réalisation.
- **Indicateur du SCoT renforcé par l'action :** Sont rappelés ici de manière non exhaustive les indicateurs d'évaluation et de suivi du SCoT en lien avec les actions concernées.

Sommaire des actions

DOO	Thématiques selon les objectifs du DOO	Les objectifs des actions
Général Mise en œuvre du SCoT	**Accompagnement des communes pour la mise en œuvre du SCoT**	• Réaliser des documents pédagogiques et de communication du SCoT à destination des communes et du grand public • Accompagner les collectivités et les porteurs de projets • Mettre en place un outil de suivi des documents d'urbanisme locaux au regard des objectifs définis dans le SCoT à destination des communes
	Dialogue entre les territoires voisins et autres partenaires	• Poursuivre le dialogue avec les territoires voisins et autres partenaires structurants
AXE 1 1.1 Préserver et améliorer le cycle de l'eau	**Préserver et sécuriser la ressource en eau**	• Mettre en valeur les actions et retour d'expériences locaux • Participation et suivi des SAGE
1.2.1 Préserver et renforcer les réservoirs de biodiversité 1.2.2 Préserver et renforcer les corridors écologiques pour favoriser la circulation des espèces 1.3.5 Rétablir et préserver la continuité écologique des sols	**Préserver et protéger les réservoirs de biodiversité**	• Améliorer les connaissances et accompagner la préservation de la biodiversité • Améliorer les connaissances sur les fonctionnalités des sols • Construire une stratégie d'amélioration des connaissances en partenariat avec des scientifiques
1.3.1 Décliner les objectifs de réduction de la consommation foncière et de l'artificialisation des sols 1.3.2 S'appuyer sur un aménagement urbain sobre en foncier pour réorienter le modèle actuel, notamment par le réinvestissement des espaces artificialisés	**Consommation d'ENAF et artificialisation des sols**	• Accompagner les communes dans la réalisation de leur rapport triennal sur l'artificialisation • Mettre en place un suivi de la consommation et de l'artificialisation des sols • Améliorer la connaissance sur l'artificialisation des sols

DOO	Thématiques selon les objectifs du DOO	Les objectifs des actions
AXE 2 2.1 Encourager un urbanisme favorable à la santé en s'appuyant sur la nature 2.1.1 Valoriser la nature et agir sur le climat 2.3.4 Tendre vers une meilleure répartition des services	**Améliorer la qualité de vie en intégrant les nouveaux enjeux (densité, dérèglement climatique, etc.)**	• Adapter les formes urbaines pour un cadre de vie de qualité et tendre vers une sobriété foncière • Mener un travail avec les communes, partenaires et les habitants sur l'aménagement du territoire favorable à la qualité de vie et à la santé
2.4.1 Articuler la mobilité avec les espaces de vie du territoire 2.4.2 Développer les réseaux de transports collectifs et alternatifs 2.4.4 Promouvoir les mobilités douces pour les déplacements du quotidien et de loisirs, par une politique volontariste	**Développer les mobilités durables**	• Développer un maillage des mobilités douces et durables • Travailler sur le foncier nécessaire aux projets d'accueil de transports structurants et aux projets de logistique
AXE 3 3.1.1 Favoriser une agriculture vivante, nourricière et diversifiée en favorisant les modes alternatifs du foncier agricole 3.1.2 Améliorer et renforcer les circuits courts de proximité	**Agriculture durable et autonomie alimentaire**	• Améliorer les connaissances sur les exploitations et les enjeux locaux • Communiquer sur les outils alternatifs de maîtrise du foncier agricole • Favoriser le développement de projets alimentaires de territoire (PAT)
3.2.1 Développer l'économie verte et inclusive, le tourisme et les filières non délocalisables afin d'atteindre un rapport d'1 emploi pour 1,5 actifs à l'horizon 2045 3.2.3 Préserver le tissu économique existant, en encourageant les secteurs économiques qui s'engagent à réduire leur impact environnemental et les accompagner vers l'exemplarité, la mutation et l'évolution des activités	**Développer l'emploi sur le territoire**	• Agir sur la maîtrise du foncier économique • Accompagner la densification des activités • Mieux connaître le maillage des emplois et services afin de mieux les développer
1.2.3 Réduire la pollution lumineuse et engager une réflexion sur la préservation de la biodiversité nocturne 3.3.2 Renforcer ses capacités et diversités de production d'énergies renouvelables en considérant les enjeux environnementaux, sociaux et économiques.	**Tendre vers un territoire à énergie positive**	• Accompagner les communes dans le suivi des projets d'énergie renouvelable • Communiquer et sensibiliser à la rénovation énergétique

FICHES ACTIONS

Accompagnement des communes pour la mise en œuvre du SCoT

OBJECTIF GÉNÉRAL SCOT

Afin d'encadrer et de faciliter la mise en œuvre du SCoT et de l'atteinte de ses objectifs sur le plan opérationnel, l'équipe du SCoT doit dialoguer avec les différents acteurs du territoire dans le but de rappeler et de sensibiliser sur les orientations qu'il porte. Le SCoT propose d'accompagner les acteurs pour la mise en compatibilité des documents inférieurs.

Objectif de l'action 1 : Outils de communication pour la mise en œuvre du SCoT

Exemple :	Réalisation d'outils de communication à destination des élus et du grand public
Partenaire potentiel :	Communes, CAUE 31, DDT, partenaires techniques, CODEV, etc.
Documents cadres de références :	Non concerné
Calendrier de réalisation :	Court terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Nombre d'outils de communication réalisés

Objectif de l'action 2 : Accompagner les collectivités et des porteurs de projets

Exemple :	Proposition de réunions de présentation du SCoT à destination des élus et techniciens
Partenaire potentiel :	Communes, Bureau d'études, Haute-Garonne Ingénierie, etc.
Documents cadres de références :	Non concerné
Calendrier de réalisation :	Tout au long de la mise en œuvre du SCoT
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Nombre d'avis PPA délivrés par le SCoT

Objectif de l'action 3 : Mettre en place un outil de suivi des objectifs définis dans le SCoT

Exemple :	Réalisation d'une grille d'analyse des objectifs fixés par le SCoT
Partenaire potentiel :	Communes, Haute-Garonne Ingénierie, AUAT, etc.
Documents cadres de références :	Non concerné
Calendrier de réalisation :	Tout au long de la mise en œuvre du SCoT
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Nombre de documents locaux d'urbanisme compatibles avec le SCoT

Dialogue avec les territoires voisins et autres partenaires

OBJECTIF GÉNÉRAL SCOT

Le SCoT du Pays Sud Toulousain s'inscrit dans une démarche de territoire afin de dialoguer collectivement sur les enjeux de demain et les objectifs à atteindre.

Objectif de l'action : Poursuivre le dialogue avec les territoires voisins et autres partenaires structurants

Exemple :	Fixer et répondre à des enjeux stratégiques communs avec les territoires limitrophes, Rencontres et partages d'expériences entre élus et entre techniciens, S'inscrire dans un réseau de SCoT, Accompagnement juridique et veille parlementaire, etc.
Partenaire potentiel :	Fédération des SCoT, Parcs naturels régionaux voisins, établissements publics porteurs de SCoT, AUAT (animateur de l'InterSCoT)
Documents cadres de références :	Non concerné
Calendrier de réalisation :	Long terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Néant

Préserver et sécuriser la ressource en eau

OBJECTIF GÉNÉRAL SCOT

PAS : Préserver et sécuriser la ressource en eau
DOO : 1.1 Préserver et améliorer le cycle de l'eau

Objectif de l'action 1 : Accompagner et valoriser les projets en faveur d'une meilleure gestion du cycle de l'eau et adaptés au changement climatique

Exemple :	Participation aux projets et événements en faveur d'une meilleure gestion de l'eau et adaptation au dérèglement climatique Animation d'événements
Partenaire potentiel :	Agence de l'eau, commissions locales de l'eau, syndicats des eaux, EPCI, communes, etc. Pays Sud Toulousain dont PCAET
Documents cadres de références :	PCAET – SDAGE - SAGE
Calendrier de réalisation :	Moyen terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Néant

Objectif de l'action 2 : Participation et suivi des SAGE et autres documents cadre

Exemple :	Participation aux réunions
Partenaire potentiel :	Agence de l'eau, commissions locales de l'eau, syndicats des eaux, EPCI, communes, etc. Pays Sud Toulousain dont PCAET
Documents cadres de références :	PCAET - SAGE
Calendrier de réalisation :	Long terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Néant

Préserver et protéger les réservoirs de biodiversité

OBJECTIF GÉNÉRAL SCOT

PAS : Préserver et favoriser la biodiversité par le déploiement des espaces de circulation des espèces
Protéger et favoriser les espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF), leviers majeurs pour la biodiversité et la qualité de vie des habitants
DOO :
1.2.1 Préserver et renforcer les réservoirs de biodiversité
1.2.2 Préserver et renforcer les corridors écologiques pour favoriser la circulation des espèces
1.3.5 Rétablir et préserver la continuité écologique des sols

Objectif de l'action 1 : Améliorer les connaissances et accompagner la préservation de la biodiversité

Exemple :	Identifier des sites à enjeux et interroger la conservation et leurs fonctionnalités écologiques Mener une réflexion sur le fonctionnement des puits de carbone Accompagner le développement des ABC(i)
Partenaire potentiel :	Communes, EPCI, gestionnaires des sites (CEN, OFB, syndicats de rivière, etc.), Région (PEP-BioccIA, etc.), Conservatoire botanique national, BRGM
Documents cadres de références :	SRCE - SRADDET
Calendrier de réalisation :	Moyen terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Part des espaces de réservoirs et de continuités écologiques identifiées dans les PLU Nombre d'inventaires naturalistes réalisés Nombre de zones de protection strictes et autres protections liées aux espaces naturels

Objectif de l'action 2 : Améliorer les connaissances sur les fonctionnalités des sols

Exemple :	Réalisation de cartes sur les fonctionnalités des sols Encourager les pratiques valorisant les services écosystémiques rendus par les sols et les solutions fondées sur la nature
Partenaire potentiel :	DDT, Région (PEP-BioccIA, etc.), BRGM, etc.
Documents cadres de références :	SRADDET – PCAET -SRCE
Calendrier de réalisation :	Moyen terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Néant

Objectif de l'action 3 : Construire une stratégie d'amélioration des connaissances en partenariat avec des scientifiques

Exemple :	Organisation d'événements avec des scientifiques travaillant sur le territoire
Partenaire potentiel :	Scientifiques, CODEV, conseil scientifique du PNR Comminges Barousse Pyrénées
Documents cadres de références :	Pas concerné
Calendrier de réalisation :	Moyen terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	

Consommation d'ENAF et artificialisation des sols

OBJECTIF GÉNÉRAL SCOT

PAS : Réduire l'artificialisation des sols par des formes urbaines adaptées et acceptables pour le bien vivre ensemble
Objectifs du DOO :
1.3.1 Décliner les objectifs de réduction de la consommation foncière et de l'artificialisation des sols
1.3.2 S'appuyer sur un aménagement urbain sobre en foncier pour réorienter le modèle actuel, notamment par le réinvestissement des espaces artificialisés

Objectif de l'action 1 : Accompagner les communes dans la réalisation de leur rapport triennal sur l'artificialisation

Exemple :	Mise en place d'un accompagnement avec les élus
Partenaire potentiel :	Collectivités locales, DDT, Haute-Garonne Ingénierie, etc.
Documents cadres de références :	Non concerné
Calendrier de réalisation :	Tous les 3 ans
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Nombre de communes suivies dans l'élaboration du rapport triennal sur l'artificialisation des sols

Objectif de l'action 2 : Mettre en place un suivi de la consommation et de l'artificialisation des sols

Exemple :	Mener un travail avec les communes sur l'analyse du foncier pour l'application du SCoT sur la loi ZAN Mise en place d'une méthodologie du suivi du foncier pour l'ensemble du territoire
Partenaire potentiel :	Collectivités locales, DDT, Haute-Garonne Ingénierie , etc. Chambre d'agriculture, PAT locaux, SAFER, associations (Terre de liens, etc.)
Documents cadres de références :	SRADDET
Calendrier de réalisation :	Court terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Évolution de la consommation d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (rythme, surfaces consommées, vocation des nouveaux espaces) Suivi de l'artificialisation des sols Évolution des surfaces végétalisées dans le tissu urbain (projets de renaturation)

Objectif de l'action 3 : Améliorer la connaissance sur l'artificialisation des sols

Exemple :	Développer les connaissances sur l'occupation du sol (Mode d'Occupation du Sol, etc.) Accompagner les réflexions sur les stratégies de renaturation des espaces naturels et urbains
Partenaire potentiel :	Collectivités locales, DDT, Haute-Garonne Ingénierie , etc.
Documents cadres de références :	SRADDET -SRCE
Calendrier de réalisation :	Court terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Proportion des espaces végétalisés en zones construites Évolution des surfaces végétalisées dans le tissu urbain (projets de renaturation)

Améliorer la qualité de vie en intégrant les nouveaux enjeux (densité, dérèglement climatique, etc.)

OBJECTIF GÉNÉRAL SCOT

PAS : Accompagner les projets d'urbanisme en proposant des solutions d'adaptation au dérèglement climatique intégrant l'amélioration du cadre de vie. Développer un urbanisme de qualité adapté aux enjeux du dérèglement climatique et aux besoins des habitants tout au long de leur vie
Objectifs du DOO :
2.1 Encourager un urbanisme favorable à la santé en s'appuyant sur la nature –
2.1.1 Valoriser la nature et agir sur le climat
2.3.4 Tendre vers une meilleure répartition des services

Objectif de l'action 1 : Adapter les formes urbaines pour un cadre de vie de qualité et tendre vers une sobriété foncière

Exemple :	Accompagnement des communes sur les formes urbaines Mise à disposition de supports de communication et de sensibilisation
Partenaire potentiel :	Communes, CAUE, Haute-Garonne Ingénierie, bureaux d'étude
Documents cadres de références :	SRADDET
Calendrier de réalisation :	Moyen terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Densité brute en extension (en nombre de logements par hectare) des constructions

Objectif de l'action 2 : Mener un travail avec les communes, partenaires et les habitants sur l'aménagement du territoire favorable à la qualité de vie et à la santé

Exemple :	Mise en place d'animation auprès de publics variés (élus, citoyens, techniciens, etc.) sur les déterminants de l'urbanisme favorable à la santé (avec des outils existants et à créer)
Partenaire potentiel :	Communes, Haute-Garonne Ingénierie, CAUE, ARS, ADEME, etc. Pays Sud Toulousain dont Contrat Local de Santé
Documents cadres de références :	SRADDET
Calendrier de réalisation :	Moyen terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	

Objectif de l'action 3 : Mieux connaître les besoins des habitants afin de mieux y répondre

Exemple :	Travail d'enquête sur les besoins des habitants
Partenaire potentiel :	EPCI, AUAT, etc.
Documents cadres de références :	SRADDET
Calendrier de réalisation :	Moyen terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Localisation des équipements et services Part des équipements par habitants Nombre d'équipements par domaine et par gamme selon l'armature territoriale

Développer les mobilités durables

OBJECTIF GÉNÉRAL SCOT

PAS : Réduire les émissions de gaz à effet de serre et tendre vers le zéro émission nette (ZEN) par le recours aux mobilités durables
DOO : 2.4.1 Articuler la mobilité avec les espaces de vie du territoire
2.4.2 Développer les réseaux de transports collectifs et alternatifs
2.4.3 Développer le transport de marchandises et les projets logistiques permettant une réduction des flux notamment poids lourds, en coordination avec les territoires voisins
2.4.4 Promouvoir les mobilités douces pour les déplacements du quotidien et de loisirs, par une politique volontariste

Objectif de l'action 1 : Développer un maillage des mobilités douces et durables

Exemple :	Révision du Plan de Mobilités Rurales Accompagnement des porteurs de projets pour la mise en œuvre : • de dessertes de proximité • de projets d'infrastructures cyclables • pour l'expérimentation des aménagements provisoires autour des gares pour faciliter le report modal vers le vélo et le train, etc. Promouvoir la pratique du covoiturage et/ou de l'auto-stop Mise à jour du Schéma Directeur Cyclable du Pays Sud Toulousain Favoriser l'écosystème vélo en soutenant des services de type atelier de réparation, remise en selle, aides à l'achat, etc.
Partenaire potentiel :	Communes, Intercommunalités, Autorités Organisatrices des Mobilités (Région), Département Entreprises de mobilités collaboratives Pays Sud Toulousain dont le Service mobilité du Pays Sud Toulousain
Documents cadres de références :	SRADDET - PCAET
Calendrier de réalisation :	Moyen terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Évolution de la part modale des transports alternatifs à la voiture individuelle dans les déplacements quotidiens Suivi de la desserte locale en transports en commun Nombre de linéaires et d'aménagements piétons et cyclables créés dans les documents d'urbanisme locaux

Objectif de l'action 2 : Travailler sur le foncier nécessaire aux projets d'accueil de transports structurants et aux projets de logistique

Exemple :	Observation du foncier (ex : étude sur les enveloppes foncières nécessaires aux projets multimodaux, etc.)
Partenaire potentiel :	Communes, Intercommunalités, Autorité Organisatrice des Mobilité (Région), Département Entreprises de mobilités collaboratives Pays Sud Toulousain dont le Service mobilité du Pays Sud Toulousain
Documents cadres de références :	SRADDET - PCAET
Calendrier de réalisation :	Moyen terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Nombre de projets de logistique du dernier kilomètre et location

Agriculture durable et autonomie alimentaire

OBJECTIF GÉNÉRAL SCOT

PAS : Accompagner l'agriculture durable afin de tendre vers l'autonomie alimentaire du territoire
DOO : 3.1.1 Favoriser une agriculture vivante, nourricière et diversifiée en favorisant les modes alternatifs du foncier agricole
3.1.2 Améliorer et renforcer les circuits courts de proximité

Objectif de l'action 1 : Améliorer les connaissances sur les exploitations et les enjeux locaux

Exemple :	Analyse du suivi des typologies de production Analyse du maillage des structures de transformation-vente- distribution
Partenaire potentiel :	Chambre d'agriculture, PAT locaux, SAFER, associations (Terre de liens, etc.) Pays Sud Toulousain dont PCAET
Documents cadres de références :	PCAET
Calendrier de réalisation :	Long terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Évolution des cultures par type de productions végétales et animales et maraîchage Évolution des surfaces d'agriculture biologique Évolution de la taille d'exploitations Nombre d'exploitations agricoles pratiquant la vente directe Nombre d'outils de protection des espaces agricoles mis en place et de leur superficie concernée

Objectif de l'action 2 : Communiquer sur les outils alternatifs de maîtrise du foncier agricole

Exemple :	Formation – conseils et sensibilisation auprès des élus
Partenaire potentiel :	Associations (Terre de Liens, CUMA, etc.), Foncière Agricole Occitanie, SAFER, Chambre de l'agriculture, etc.
Documents cadres de références :	-
Calendrier de réalisation :	Long terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	-

Objectif de l'action 3 : Favoriser le développement de projets alimentaires de territoire (PAT)

Exemple :	-
Partenaire potentiel :	Chambre d'agriculture, EPCI, SAFER, associations (Terre de liens, etc.)
Documents cadres de références :	-
Calendrier de réalisation :	Long terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Nombre de PAT sur le territoire Nombre d'exploitations agricoles pratiquant la vente directe

Développer l'emploi sur le territoire

OBJECTIF GÉNÉRAL SCOT

PAS : Faire des filières économiques liées à la transition écologique et au tourisme durable, les opportunités de développement de l'emploi du territoire.
Construire une armature territoriale adaptée aux besoins et aux capacités du territoire.
DOO : 3.2.1 Développer l'économie verte et inclusive, le tourisme et les filières non délocalisables afin d'atteindre un rapport d'1 emploi pour 1,5 actifs à l'horizon 2045
3.2.3 Préserver le tissu économique existant, en encourageant les secteurs économiques qui s'engagent à réduire leur impact environnemental et les accompagner vers l'exemplarité, la mutation et l'évolution des activités
3.2.5 Accompagner la transformation du modèle commercial vers une offre préférentiellement en centre-bourg plus qualitative et locale

Objectif de l'action 1 : Agir sur la maîtrise du foncier économique

Exemple :	Réaliser des cahiers d'accompagnement sur les outils de maîtrise du foncier Organiser des réunions d'information et retours d'expériences
Partenaire potentiel :	EPF Occitanie, Région
Documents cadres de références :	SRADDET
Calendrier de réalisation :	Moyen terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Développement de l'économie par rapport à la consommation foncière

Objectif de l'action 2 : Accompagner la densification des activités

Exemple :	Travail sur le potentiel de densification et sur la qualité architecturale et les nouveaux modèles, etc.
Partenaire potentiel :	CAUE, EPCI, Région, CCI, CMA, Chambre d'agriculture 31
Documents cadres de références :	SRADDET
Calendrier de réalisation :	Moyen terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Évolution de la densification des zones d'activités et des zones commerciales Évolution de la densité des entreprises par emploi

Objectif de l'action 3 : Mieux connaître le maillage des emplois et services afin de mieux les développer

Exemple :	Travail cartographique sur l'identification des lieux d'emploi et services afin d'identifier et anticiper les évolutions possibles en lien avec le foncier économique
Partenaire potentiel :	EPCI, Région, CCI, CMA, Chambre d'Agriculture 31
Documents cadres de références :	SRADDET
Calendrier de réalisation :	Moyen terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Évolution de l'emploi par secteurs d'activités Évolution du ratio actif par emploi au regard des objectifs du SCoT

Tendre vers un territoire à énergie positive

OBJECTIF GÉNÉRAL SCOT

PAS : Tendre vers un territoire à énergie positive
DOO : 1.2.3 Réduire la pollution lumineuse et engager une réflexion sur la préservation de la biodiversité nocturne
3.3.2 Renforcer ses capacités et diversités de production d'énergies renouvelables en considérant les enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Objectif de l'action 1 : Accompagner les communes dans le suivi des projets d'énergie renouvelable

Exemple :	Mettre en place une procédure de suivi et d'accompagnement des projets d'énergie renouvelable Développer les énergies renouvelables sur les exploitations agricoles et accompagner des projets individuels et collectifs Construction d'une charte d'encadrement des projets photovoltaïques
Partenaire potentiel :	Porteurs de projet - DDT – Chambre Agriculture – EPCI – Communes – PETR Comminges Pyrénées - Pays Sud Toulousain dont PCAET
Documents cadres de références :	SRADDET - PCAET
Calendrier de réalisation :	Court terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Implantation des énergies renouvelables dans le tissu urbain (sur les terrains déjà artificialisés) Nombre de projet photovoltaïque et agrivoltaïque sur le territoire Nombre d'hectares concernés par des projets photovoltaïques et agrivoltaïques

Objectif de l'action 2 : Communiquer et sensibiliser à la rénovation énergétique

Exemple :	Suivi du parc d'éclairage public – Valorisation des projets Communication et suivi des actions en faveur de la rénovation énergétique (PCAET, sensibilisation des collectivités et entreprises, mission de conseil en énergie)
Partenaire potentiel :	SDEHG, Pays Sud Toulousain
Documents cadres de références :	SRADDET - PCAET
Calendrier de réalisation :	Long terme
Indicateur SCoT renforcé par l'action :	Évolution des consommations énergétiques du résidentiel par logement (GWh/logement)

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Espace Jallier, 34 avenue de Toulouse - 31390 Carbonne
Tél. : 05 61 97 30 34 - Email : revision.scot@payssudtoulousain.fr
site web : payssudtoulousain.fr

Document réalisé par le PETR du Pays Sud Toulousain,
avec l'accompagnement technique et méthodologique de :